



29 novembre 2024

Nouveau : des mallettes de téléconsultation pour les personnes à mobilité réduite et en perte d'autonomie sur le territoire de HBA

Dans un contexte de démographie médicale compliquée, Haut-Bugey Agglomération et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Haut-Bugey viennent d'investir dans deux mallettes de téléconsultation.

Manque cruel de généralistes et parcours du combattant pour obtenir une consultation à domicile : le territoire de Haut-Bugey Agglomération, comme tant d'autres en France, fait face à des défis cruciaux en matière de santé publique. Une situation qui pénalise tout particulièrement les personnes à mobilité réduite, en perte d'autonomie, bloquées chez elles, qu'elles habitent en milieu urbain ou en milieu rural. C'est pourquoi, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Haut-Bugey (CPTS – association créée en septembre 2023), Haut-Bugey Agglomération a décidé d'investir dans deux mallettes de téléconsultation.

Financées à 50/50 entre l'Agglomération et la CPTS, à hauteur de 14 400 euros TTC au total, ces deux mallettes vont permettre d'améliorer l'offre de soins en répondant aux besoins des patients isolés et éloignés du parcours de soin. Ce sont les deux premières utilisées via une CPTS au sein de l'hexagone.

Créées par Tesson, société française de téléconsultation augmentée agréée par le ministère de la Santé, les mallettes sont adaptées aux patients sans médecin traitant ou qui rencontrent des difficultés à prendre rendez-vous avec le leur, ou encore n'étant pas à même de se déplacer. Elles sont utilisées par les infirmiers(ères) à domicile.

Si le patient n'est pas suivi régulièrement par un infirmier à son domicile, il lui est possible de contacter directement la CPTS du Haut-Bugey au 04 28 38 68 30.

Le patient crée un compte Tesson qui permet au médecin de se connecter avec lui et d'avoir accès à l'historique de son dossier médical le cas échéant. Le médecin effectue la téléconsultation à l'aide des dispositifs médicaux disponibles dans la mallette (stéthoscope, thermomètre, otoscope), en complément des éléments d'information données par le professionnel de santé (tension par exemple) et avec le soutien de celui-ci au domicile du patient. Tous les dispositifs médicaux sont activés à distance par le médecin. Les données sont numériques et sont lues en temps réel par le médecin. Le patient retrouve ensuite le bilan de sa consultation, son ordonnance et sa facture dans son espace client.

Les médecins de Tesson sont disponibles sans rendez-vous :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 20h ;
- le samedi de 9h à 19h ;
- le dimanche de 10h à 16h.

Pour l'heure, 25 professionnels de santé ont été formés à l'utilisation des mallettes et ont intégré ce projet de territoire. Les autres infirmiers libéraux du Haut-Bugey désirant être formés peuvent l'être gratuitement à tout moment et un agent de la CPTS peut les accompagner lors des premiers rendez-vous.

Contact presse :

Leïla MILLE, Responsable communication • 57 rue René Nicod • CS 80502 01117 Oyonnax Cedex
tel : 04 74 81 23 70 • cel : + 33 (0)6 24 64 53 03 • mail : lmille@hautbugey-agglomeration.fr •

www.hautbugey-agglomeration.fr